MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interrégionale de la mer
Nord Atlantique-Manche Ouest

Centre de Sécurité
des Navires chargé de
l'instruction

-

Renseignements à fournir lors d'une REMOTORISATION

Nom du navire	
Longueur	
Catégorie de navigation	
Nom du propriétaire	

PIECES A JOINDRE

- Fiche technique du moteur accompagnée de sa courbe de puissance faisant référence à la norme ISO 3046/1 établie au nom du navire. ☐
- Copie du devis de fourniture du moteur visé par l'armateur, le motoriste et l'installateur. ☐
- Attestation du responsable du banc d'essai en usine lorsque la puissance déclarée est inférieure à la puissance nominale. Cette réduction ne doit en aucun cas excéder 20 %. ☐
- Dossier de conformité au code Nox, voir chapitre X. ☐

NOTA :

1 - Le dossier est à fournir au maximum 15 jours avant le début des travaux.
2 - C'est la réglementation en vigueur au moment de la remotorisation qui s'applique, et non pas la réglementation existante au neuvage du navire.

I - INSTALLATION DU MOTEUR

- Marque du moteur :
- Puissance selon norme ISO 3046 maximum
  de l'ancien moteur : Kw à tours/mn
  du nouveau moteur: Kw à tours/mn
- Type du moteur Nombre de cylindres
- Le moteur est-il suralimenté ☐ OUI ☐ NON
- Consommation horaire de l'ancien moteur du nouveau moteur
- Commande moteur sur place ☐ OUI ☐ NON
  a passerelle ☐ OUI ☐ NON
- Échappement : passage de l'échappement - Type
  (fournir les renseignements de construction)
- Silencieux : Type
- Changement de marche depuis la passerelle
  localement
  type
- -Arrêt de sécurité depuis la passerelle ☐ OUI ☐ NON
- -Gatte sous moteur ☐ OUI ☐ NON
- -Existe-t-il une transmission des ordres passerelle-machine ☐ OUI ☐ NON
- -Existe-t-il une sécurité de virage ☐ OUI ☐ NON

II - LANCEMENT : (Fournir plan ou schéma électrique)

Moyen de lancement principal		Moyen de secours	
a) si bouteille d'air , préciser :			
Nombre		Nombre	
Capacité		Capacité	
Emplacement		Emplacement	
Pression		Pression	
Date d'épreuve		Date d'épreuve	
Moyen de remplissage		Moyen de remplissage	
b) si batteries d'accus (exclusivement réservées au lancement) préciser :			
Type d'accus		Type d'accus	
Capacité		Capacité	
Voltage		Voltage	
Emplacement		Emplacement	
Bac étanche		Bac étanche	
Dégagement d'air		Dégagement d'air	

Existe-t-il un permutateur permettant le démarrage des moteurs par l'autre groupe de batteries ?

☐ OUI ☐ NON

III - GRAISSAGE MP

3.1 - Caisse à huile _____ Capacité _____

Emplacement _____

3.2 - Filtre à huile _____ Nombre _____

Type _____

3.3 - Nettoyables en marche ☐ OUI ☐ NON

du type Fullflow ☐ OUI ☐ NON

3.4 - Pompe de graissage de secours ☐ OUI ☐ NON

Sécurité de manque d'huile ☐ OUI ☐ NON

3.5 - Préciser le seuil de déclenchement de : (Fournir certificat établi par l'installateur)

- l'alarme de baisse de pression d'huile _____
- la sécurité de chute de pression d'huile avec stop automatique

(Dans ce cas un dispositif de neutralisation de ce stop doit être prévu au poste de conduite)

_____

IV - REFRIGERATION MP

(si remplacement ou modification fournir plan)

4.1 - Emplacement des prises et sorties d'eau de mer

_____

Filtre _____

Nettoyage prise d'eau _____

4.2 – Type des vannes employées _____

Diamètre collecteur _____

4.3 - Circuit eau de mer ☐ OUI ☐ NON

Pompe principale : Type _____ Débit _____

Pompe de secours : Type _____ Débit _____

(Les durites sont placées au-dessus du parquet et toujours visibles.
Elles doivent être renforcées, métalliques et serties sur raccord vissé ou brides).

V - CIRCUIT A COMBUSTIBLE

(si remplacement ou modification fournir plan)

5.1 - Caisses à gazole

Nombre

Nature du matériau employé

Emplacement

Monture de niveau

Robinet automatique sur monture de niveau

Nombre

Raidisseur

Autre dispositif de jaugeage

Commande à distance sur chaque caisse à gazole

5.2 - Caisse de décantation (caisse journalière)

Capacité

Emplacement

Gatte

Tube de niveau

Robinet à fermeture auto

Trop plein

Retour aux caisses ou ballasts avec voyants

Autre dispositif de jaugeage

Commande à distance

Pompe de transfert

5.3 – Filtre à combustible

Nombre

Type

Sont-ils nettoyables en marche ☐ OUI ☐ NON

5.4 – Dégagement d'air des caisses et ballasts

Emplacement

Diamètre

Préciser la hauteur par rapport au pont de franc-bord

5.5 – Remplissage

Emplacement

Diamètre

Préciser la hauteur par rapport au pont de franc-bord

5.6 – Dégagement d'air des caisses et ballasts

Fournir l'attestation d'épreuve des soutes, ballasts, caisses à combustible et circuit de mouvement.

Fournir le calcul de la section gaine de ventilation haute et basse adaptée au nouveau moteur.

Débit ventilateur

Stop à distance ☐ OUI ☐ NON

NOTA : Toutes dispositions doivent être prises pour éviter la rupture des tuyaux de faible diamètre tels que les tuyaux de transmission aux manomètres.
Les tuyautages de refoulement des pompes d'injection des moteurs à combustion interne doivent être gainés ou comporter un dispositif équivalent de protection efficace contre les projections en cas de fuite.
Pour les moteurs d'une puissance égale ou supérieure à 220 KW, une détection des fuites de ces tuyaux ainsi qu'un répétiteur d'alarme à la passerelle doivent être installés.

VI – REDUCTEUR - INVERSEUR

6.1 - Taux de réduction

6.2 - Mode de graissage

6.3 - Pompe de graissage principale

6.4 - Pompe de graissage de secours ou système de blocage des disques d'embrayage

6.5 - Existe-t-il une alarme sur le circuit de graissage ? ☐ OUI ☐ NON

VII – INFLUENCE DU CHANGEMENT DE MOTEUR SUR LA STABILITE

	POIDS	POSITION DU CENTRE DE GRAVITE
Ancien moteur	Kg	
Nouveau moteur	Kg	
Autres appareils ou matériels débarqués	Kg	
Autres appareils ou matériels embarqués	Kg	

VIII – MOYENS D'ASSECHEMENT ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

	ASSECHEMENT	LUTTRE CONTRE L'INCENDIE
Pompes attelées		
Moto-pompes		
Pompes électriques		

Pompes à bras - Nombre

Alarmes de niveau d'eau :

* sonore et lumineuse en timonerie ☐ OUI ☐ NON
* sonore sur le pont de travail ☐ OUI ☐ NON

IX – VENTILATION MACHINE

- Type de ventilation
- Moyens d'obturation le la ventilation
  * air frais ☐ OUI ☐ NON
  * air vicié ☐ OUI ☐ NON

Cette fermeture des orifices machine communiquant avec l'extérieur ou tout autre compartiment est obligatoire.

X – PREVENTION DE LA POLLUTION DE L'ATMOSPHERE (moteurs > 130 kW) (art 213-6.13)

Fourniture d'un certificat EIAPP établi par une société de classification habilitée

A , le,

Nom et Signature de l'installateur

Signature de l'armateur